

APSIP-Foyer L'Envol, Morges



Adresse du foyer : Avenue Ignace Paderewski 36
1110 Morges
021/806.11.64

Adresse PF : Mme Christelle Geiser Atallah,
à contacter à l'adresse du foyer ou par mail :
envolmorges@apsip.ch

Référente infirmière : Mme Valérie Castillo, à contacter à la
même adresse et mail.

Contexte :

Le foyer de l'Envol fait partie de l'APSIP qui signifie Accompagnement Psychosocial d'Insertion Professionnelle. L'APSIP est une association privée créée en 1983, sous l'égide du secteur psychiatrique nord. Son but est de développer des structures visant la réhabilitation psychosociale et socioprofessionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques.

L'association est financée par l'Etat de Vaud, ainsi que par divers dons. Elle est gérée par un comité représenté par 6 personnes (5 membres et le président du comité) qui sont toutes actives dans le milieu médical ou psychosocial vaudois.

L'Envol est un foyer accueillant de jeunes adultes en difficultés (sociales, familiales, psychiques, professionnelles) dès l'âge de 17 ans et jusqu'à 35 ans environ. La structure est composée de 2 foyers (Morges et Yverdon) de 9 places chacun ; c'est un lieu d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif 7j/7 et 24h/24.

Les jeunes nous sont adressés suite à une demande de leur réseau en général, via la CCICP, mais la personne peut aussi personnellement prendre contact avec la structure. Les prérequis à une admission sont les suivants :

- L'acceptation de la mise en place d'un suivi au niveau psychique (il n'est pas obligatoire d'avoir un réseau médical à l'admission, celui-ci peut se constituer au début du séjour).
- Critère d'âge mentionné ci-dessus.
- Motivation de la personne pour développer ses capacités d'autonomisation et d'indépendance, bon potentiel de mobilisation.
- Avoir une activité à l'extérieur, qu'il s'agisse d'un projet de formation, d'une réinsertion professionnelle ou d'une activité occupationnelle (peut se mettre en place au foyer).
- Besoin et volonté de changement.
- Ne pas être sous article pénal.
- Stabilité psychique permettant une mobilisation de la personne.
- Consommation de produit stabilisée.
- Admission volontaire/motivation à l'insertion professionnelle.
- Engagement de la personne au respect des règlements et du contexte de réhabilitation.

L'Envol a pour mission principale l'insertion professionnelle et s'adresse à des personnes qui souhaitent et peuvent (en fonction de leurs difficultés ou des troubles psychiques dont elles souffrent) construire un projet visant une autonomisation et une activité professionnelle ou occupationnelle.

L'accompagnement des résidents est organisé autour des activités de la vie quotidienne, de la vie en communauté ; du soutien socio-professionnel (recherche d'une occupation ou d'une formation) et psychique tout au long du séjour. Il vise à développer les capacités d'apprentissage et la responsabilisation, permet de reprendre confiance en soi et de s'autonomiser. Chaque résident bénéficie d'un suivi personnel de sa situation auprès d'un collaborateur social référent (éducatrices et/ou infirmières) et d'un co-référent qui le suivent tout au long de son parcours. Les séjours durent au maximum 3 ans.

Après une période d'intégration, chaque résident construit son projet de réinsertion professionnelle et sociale autour de divers objectifs qu'il formule. L'équipe le soutient dans la recherche et l'application de moyens lui permettant d'y parvenir. Chaque 3 mois, un bilan des progrès réalisés par le résident est établi avec lui, dans une relation de partenariat. Peu à peu, la personne peut se réapproprier des responsabilités, devenir plus autonome, apprendre à se rapprocher d'une vie indépendante dans tous les domaines de sa vie (AVQ, état de santé, relations sociales, gestion administrative, vie professionnelle).

Un autre objectif de la structure est de permettre aux personnes de réintégrer si possible une vie en appartement conventionnel, ou encore en logement protégé. Le foyer propose donc un suivi en externe et un appartement supervisé est à disposition durant une durée de 2 ans pour les personnes qui le souhaitent et qui s'orientent vers un tel degré d'autonomie. L'accompagnement consistera alors à solidifier les acquis de la personne dans tous les domaines de sa vie, jusqu'à ce qu'elle puisse vivre de façon indépendante.

L'équipe est composée d'éducatrices, d'infirmières et d'une équipe de veilleuses. La directrice du foyer ainsi qu'un médecin référent supervisent les suivis et interviennent au quotidien dans les situations qui le nécessitent.

Des supervisions d'équipe ont lieu toutes les 6 semaines ; un colloque hebdomadaire en présence de la directrice permet d'organiser les suivis et les activités thérapeutiques, d'échanger au sujet de l'évolution de chaque résident.

Le médecin référent de l'institution est consulté en tant que superviseur médical. Lorsque le réseau du résident n'est pas disponible, il peut intervenir en cas de nécessité et connaît les situations de chacun.

L'équipe bénéficie régulièrement de formations continues et est en lien avec de nombreux partenaires. Educatrices et infirmières ont un cahier des charges commun en tant que collaborateurs sociaux, même si chacun utilise les compétences spécifiques à sa profession selon le contexte.

Enfin, le foyer travaille en partenariat avec le réseau médical et social de chaque résident, ce qui permet de soutenir les objectifs de la personne tout au long de son parcours. Le foyer utilise le concept du rétablissement et favorise la mise en lumière des ressources du résident, tout en tenant compte des difficultés connues.

Les valeurs essentielles de l'institution sont les suivantes :

- L'autodétermination (chacun peut se déterminer dans ses choix)
- La différenciation entre la maladie et la personne
- Favoriser une identité positive, fondée sur l'espoir et la valorisation de l'individu
- Accompagner et non prendre en charge
- Vision holistique de la personne
- Notion de partenariat

Compétences infirmières développées durant la formation pratique :

1. RÔLE D'EXPERT :

- Pas de gestes techniques dans ce lieu de formation pratique, l'infirmière évalue la nécessité de consulter ou non, elle peut être amenée à faire face à des situations d'urgence, organiser des hospitalisations.
- Participation active aux colloques et rôle d'expert conseil en ce qui concerne la santé.
- Elaboration des objectifs de séjour en collaboration avec le résident et l'équipe.
- Transmission des informations médicales pertinentes au médecin traitant et au psychiatre.
- Coordination des interventions entre le foyer et les médecins.

2. RÔLE DE COMMUNICATEUR OU COMMUNICATRICE :

- Principale compétence infirmière à développer lors de la formation pratique ; adaptation constante de la communication en fonction des difficultés du résident et du contexte (gestion du quotidien, relation d'aide, conduite d'entretiens, évaluations du risque suicidaire, gestion de conflits etc).
- Animation d'activités thérapeutiques.
- Présentations et animations de discussions liées aux thématiques de prévention et promotion de la santé.
- Partager ses opinions et ressentis en équipe, participer aux prises de décision de l'équipe, transmettre les informations nécessaires au suivi des situations et à la gestion du quotidien avec ses collègues.
- Pouvoir adapter sa communication, trouver un langage commun pouvant favoriser la collaboration avec des collègues qui ne sont pas issus du domaine médical.

3. RÔLE DE COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE :

- Spécificité du lieu de formation ; infirmières et éducatrices ont le même cahier des charges et effectuent les mêmes actions, même si chaque professionnel utilise les compétences spécifiques à sa profession. C'est une des richesses de la structure.

Nous souhaiterions que l'étudiant/e puisse également développer des compétences éducatives qui puissent être représentatives de cette mixité professionnelle (positionnement, outils, médiations, compétences administratives, animation).

- Collaboration avec des intervenants extérieurs (réseau médical, socio-professionnel, curateurs, assistants sociaux, assurances sociales etc).
- Collaboration avec la famille et/ou les personnes significatives dans l'entourage du résident.

4. RÔLE DE MANAGER :

- Participation aux projets de développement /amélioration des accompagnements en partageant ses connaissances et intérêts.
- Participation à l'organisation du travail au quotidien (organisation de sorties, commandes de matériel, des médicaments et préparation des semainiers.)
- Développement de la capacité à organiser son travail, prise d'initiative et de décision, vision globale de la structure et de la situation de santé des résidents.

5. RÔLE DE PROMOTEUR OU PROMOTRICE DE LA SANTÉ :

- Autre compétence majeure à développer ; le soutien et l'accompagnement du résident vers une autonomisation dans les AVQ, le développement de l'indépendance de celui-ci. Utilisation du rôle ressource des éducateurs faisant partie de l'équipe.
- Organisation et propositions d'interventions ciblées sur la prévention et la promotion de la santé.

6. RÔLE D'APPRENANT-E ET FORMATEUR OU FORMATRICE :

- Partager ses questionnements et rechercher l'information auprès des professionnels compétents (internes à l'équipe ou externes).
- Partage des connaissances spécifiques à sa profession en équipe.

7. RÔLE DE PROFESSIONNEL-LE :

- Organiser et appliquer les tâches spécifiques à sa profession dans une équipe pluridisciplinaire, se positionner en tant que professionnel de la santé dans un établissement de réadaptation.

Logement :

Il n'y a pas de logement à disposition pour les étudiants dans la structure.
Accessible en transports publics.

Horaires de travail (pour l'étudiant et les collaborateurs):

Les horaires possibles sont les suivants : 7h-15h /13h30-21h30 /8h-17h30

Particularités :

Certains horaires recouvrent la soirée, l'étudiant pourrait être amené à participer à des horaires de w-e durant la formation pratique.

Occasion de développer le rôle éducatif dans la perspective de la promotion de la santé.

Repas :

Les repas sont pris avec les résidents durant l'horaire de travail, l'accompagnement au repas fait partie des activités thérapeutiques. Nous n'avons pas de cuisinier.

Sites :

Plusieurs sites, mais stages infirmiers uniquement à Morges pour l'instant.

Type de service :

Foyer visant l'insertion professionnelle

Type de soins :

Accompagnement de type réhabilitation psychosociale.

Clientèle :

Jeunes adultes (17-35 ans)

Enseignant :

Selon liste enseignant clinique